

A la une



Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre dernier, les élus et les anciens combattants ont commémoré l'armistice de la première guerre mondiale. En cette année de centenaire, les enfants des deux écoles ont été associés à cet évènement. Après un temps de recueillement à l'église organisé par l'équipe paroissiale, la municipalité a accueilli les participants. Outre la cérémonie traditionnelle (dépôt de gerbe, une minute de silence, sonnerie aux morts), une autre cérémonie associant les enfants a été mise en place par les enseignants. Certains enfants ont cité les noms des chapellois morts pour la France, d'autres ont lu un message préparé en classe, ils ont déposé plusieurs messages sur des supports en ardoise disposés autour du monument aux morts. Ensuite, ils ont entonné la Marseillaise. Enfin, les nombreux participants ont pu se réunir au chaud pour le vin d'honneur offert par la mairie.

EXTRAIT DU MOT DU MAIRE du 11/11/2014

« Quand on fête les armistices, deux fois dans l'année, celui du 8 mai et celui du 11 novembre, les mots utilisés ne sont pas les mêmes. Pour ceux célébrant la fin de la seconde guerre mondiale, on parle invariablement de LIBERTE, de VICTOIRE... Pour ceux commémorant la fin de 14-18, on parle tout simplement d'arrêt des combats, de PAIX.

Et pourtant, le 11 novembre 1918, c'est bien une victoire française, une victoire militaire indéniable que les français (aidés notamment des anglais et des américains) ont obtenue...**MAIS A QUEL PRIX !!** Et c'est ce prix humain que notre mémoire collective a, avec raison, retenu. Ainsi, c'est pour les 54 jeunes chapellois que nous sommes réunis devant le monument aux morts.

Il faut bien se remémorer l'époque, sur une population de 1300 habitants (légèrement supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui), des centaines de chapellois envoyés au front qui, pour ceux qui revinrent, furent blessés à jamais mentalement et/ou physiquement. Mais 54 hommes ne rentrèrent jamais....

Chaque famille ici présente connaît le prix du sacrifice puisque nous avons tous quelque part un ascendant qui a participé de près ou de loin à ce conflit.

La présence des enfants aujourd'hui parmi nous, ce n'est pas que faire œuvre de pédagogie par rapport à un programme scolaire. On est même au-delà du symbole. Il s'agit d'associer sur un temps fort cette jeune génération, leurs parents et les anciens combattants. Il s'agit de nous faire prendre conscience à tous que la guerre est une réalité qu'on occulte trop souvent. Souvenons-nous que cette guerre qu'on appela avec cette espérance folle « La der des der » ne le fut pas. Elle fut même à l'origine de la guerre mondiale suivante. Tout cela doit nous inciter à comprendre que la paix est un bien précieux et qu'elle se construit chaque jour, ici ou ailleurs, dans le monde.»

Pascal Pinault



Agenda

- 6 décembre Téléthon organisé par le Comité des fêtes
- 6 et 7 décembre : formation babysitter auprès de l'AFEL pour les jeunes de + 16 ans.
- La messe de la nuit de Noël aura lieu le 24 décembre :
 - A Tinténiac à 19h30
 - A Hédé à 23h00
- La messe de Noël (25/12) aura lieu à Tinténiac à 10h30
- 11 janvier à 11h00 : Vœux de la Municipalité
- 30 janvier : Vœux de l'AFEL au centre social
- 30 janvier : galette des rois du Volley Ball

Vie de la commune

Repas du CCAS

Celui-ci est offert aux personnes de plus de 70 ans. Le traditionnel repas du CCAS a réuni une cinquantaine de personnes à la salle communale. Cette journée s'est terminée autour de jeux de société et des chants. Les personnes souffrantes ont reçu un cadeau porté par un membre du CCAS.



Les doyens de la journée : Madame Thébaud et Monsieur Coudray.

Vie scolaire et Jeunesse

TAP : Temps d'Activités Périscolaires

Estimation des coûts des TAP mis en place à l'école publique pour l'année scolaire 2014/2015 :

Les dépenses pour cette année sont estimées à 45 000 €. La municipalité va recevoir des aides de l'Etat et du Conseil Général pour un montant total de 28 000 € : 90€/élève inscrit et 45€/enfant résidant sur la commune (une demande de reversement de cette aide a été effectuée auprès des collectivités ayant des enfants scolarisés à la Chapelle Chaussée). A la charge de la commune, il restera donc environ 17 000 € (le coût réel ne sera connu qu'à la fin de l'année scolaire).

L'inquiétude de la municipalité repose sur la baisse des aides pour les années suivantes voire leur suppression.

Ecole Privée La Sagesse

En partenariat avec l'école privée, la troupe « à rideau ouvert » vous propose 4 séances de « Panique au Plaza », d'après l'œuvre de Ray Cooney, le samedi 6 décembre à 20 h 30, le dimanche 7 décembre à 14 h 30, le vendredi 12 décembre à 20 h 30 et le samedi 13 décembre à 20 h 30.

Réservations conseillées au 02.99.45.83.55.

Tarifs adulte 6,50 €, et 3,50 € pour les enfants du primaire.



Le mot de l'association des parents d'élèves des écoles privées de La Chapelle-Chaussée et Bécherel

Plusieurs projets pédagogiques jalonnent cette année scolaire 2014-2015, et déjà :

- Dès la rentrée, les élèves de la Grande Section jusqu'au CM2 se sont entraînés à l'endurance pour une rencontre sportive avec les écoles privées de Hédé, La Mézière, Saint Domineuc et Tinténiac le 14 octobre dernier au parc de Caradeuc.

- Les élèves du cycle 3 ont été sensibilisés à la Grande Guerre : ils ont réfléchi en classe et ont pu ensuite assister aux célébrations de Commémoration du 11 novembre de plusieurs communes : Appel des soldats morts pour la France, la Marseillaise et écriture de message de paix sur des ardoises...

- En cette fin d'année 2014, tous les élèves avec leurs enseignants préparent leur traditionnel Arbre de Noël sur le thème des Victoires de la musique pour la mi-décembre.

Ils poursuivront cette année scolaire par un projet d'école sur le temps et le conte. En partenariat avec l'école de musique du SIM, les élèves découvriront la chanson française.

Restaurant scolaire

Au 1^{er} septembre 2014, la société Resteco a augmenté le coût du repas de 2.34 € à 2.36 €. Le coût de revient pour la commune (coût facturé par Resteco auquel s'ajoutent les charges de fonctionnement) est évalué à 4.57 €. Il a été décidé d'augmenter le tarif facturé aux familles à compter du 1^{er} janvier 2015 de 5 centimes soit 3.30 €.

Le coin des associations



ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES

avec la participation du club

« LA CHAPELLE BIEN CHAUSSEE »

LE SAMEDI 6 DECEMBRE 2014

A PARTIR DE 14H,

SALLE DE LA MAIRIE

CONCOURS DE BELOTE

INSCRIPTION SUR PLACE

ENGAGEMENT: 8 **EUROS/équipe**



14h, 15h, 16h :

DEPART DE LA RANDONNEE SUR CIRCUIT DU LIN ET
DU CHANVRE AVEC GPS

17h30 :

LACHER DE BALLON - PLACE DE LA MAIRIE

19h00 :

GROUPE CARD - IFFS

(CHANTS MARINS)

RESTAURATION, BUVETTE ET CHATAIGNES
GRILLEES

AU PROFIT DU TELETHON



ASSOCIATION «TAI CHI BIEN ETRE »

Pratique du TAI CHI CHUAN et QI GONG

Objectif : Harmonisation

Remise en forme par :

La détente

Le vide mental

La concentration

La persévérance

Animatrice Annick GARNIER

☎ 06 80 62 63 32

annickgoudegarnier@orange.fr

Lieu des cours :

Espace social et culturel AFEL à la Chapelle-Chaussée.

Horaires :

Le jeudi de 19h00 à 20h30 (durée 1h15)

Une séance d'initiation sans engagement

aura lieu le jeudi 11 décembre entre 19h00 et 20h00.

Inscription possible toute l'année

Les cours débuteront le 8 janvier 2015 à 19h00.

Tarif :

Compte-tenu du démarrage tardif des cours,

il sera demandé 110 € payable en 3 fois

+ 15 € d'inscription associative.

Bibliothèque municipale

Sélection livres de Noël



Le Père Noël est déjà passé à la bibliothèque et il a déposé plein d'ouvrages : Albums, livres d'activités créatives et livres de recettes vous attendent. Venez les découvrir et les emprunter !



Animation Bébé Bouquine (0-3 ans)

Solène et Nicolas animeront une séance d'éveil à la lecture adaptée aux bébés, accompagnés d'un parent ou de leur assistante maternelle. Histoires, Comptines et jeux de doigts amuseront petits et grands.

CHANGEMENT DE DATE:

La prochaine séance de Bébé Bouquine est reportée au **mardi 16 décembre** de 9H30 à 11H30 dans les locaux de l'AFel (14 rue du lavoir).

Fermeture de la bibliothèque :

La bibliothèque sera fermée du mercredi 24 décembre au samedi 3 janvier (inclus).

Réouverture le mardi 6 Janvier.



L'équipe de la bibliothèque vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année !

Aménagement communal



Gaëtan Leroy, responsable distribution de l'Établissement Rennes nord de La Poste, et monsieur le maire ont signé une charte d'engagement et de partenariat sur l'adressage.

En signant cette charte, la municipalité bénéficie d'un soutien et d'une assistance technique gratuite (état des lieux du raccordement postal, conseils techniques auprès des élus et fourniture gratuite aux habitants de cartes d'adresse permettant d'informer leurs correspondants de leur adresse exacte) mis à sa disposition par La Poste, afin de l'accompagner dans la dénomination et la numérotation de ses voies.

Cet automne, Isabelle Nourrisson, conseillère municipale chargée du dossier, et Fabien Rhami, chef de projet pour La Poste, ont recensé toutes les habitations qui n'ont pas de numéro.

L'adresse exacte est le meilleur moyen pour parvenir à trouver un lieu ou une personne. C'est un élément d'identité sociale, qui permet à différents services, secours, soins, dépannage, livraison, relevage de compteurs, de joindre leur correspondant. Et, particulièrement important, elle permet aux services de secours de joindre ou de se rendre au domicile d'une personne, sans encombre ni retard.

Les plaques seront fournies par la mairie et remises lors d'une cérémonie, à la salle communale, aux personnes concernées. La Poste remettra ensuite officiellement le label « Adresse » à la commune, un label qui récompense les résultats obtenus en matière de dénomination et numérotation des voies et lieux dits.

Affaires sociales

Aides du CCAS

Les actions mises en place par le CCAS,

les familles non-imposables sur le revenu bénéficieront à compter de la rentrée scolaire 2014/2015 des aides suivantes :

- Une aide de 50% du coût de **l'activité sportive ou culturelle** avec un plafond de 80 €.
- **Une aide au voyage scolaire** : 50% du coût du séjour avec plafond selon durée du voyage :
 - * voyage d'une semaine aide plafonnée à 200 €,
 - * voyage de plus d'une semaine, plafond de 400 €.
- **Aide au stage étudiant et jeune en préprofessionnalisation** : à partir de 16 ans et sur dossier, étude au cas par cas en CCAS.
- **Aide au centre de loisirs** : aide de 50% pendant les vacances scolaires (possibilité de verser l'aide directement au centre de loisirs).
- **Aide à l'adhésion au centre de loisirs** : prise en charge de l'adhésion.

Pour tout renseignement mairie de La Chapelle Chaussée ☎ 02 99 45 88 18

Info emploi

Point accueil emploi Irodouër

9 rue des Cailleuls, 35850 IRODOUER

Contact : Régine REVAULT ☐ 02.99.39.85.11

Le point accueil emploi vous propose un accueil personnalisé quel que soit votre statut (demandeur d'emploi, salarié ...), prend en compte votre demande liée à l'emploi, l'insertion et la formation (écoute, échanges, information, conseils ...), vous oriente vers l'offre de service correspondant à votre recherche.

Permanences le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 à 12 h sans rendez-vous et sur rendez-vous l'après-midi.

Courriel : pae.irodouer@stmeen-montauban.fr

Environnement

En décembre, la collecte des sacs jaunes sera effectuée :

Les mercredis 3, 17 et 31 décembre.

Merci de déposer vos sacs **la veille** au soir près de votre poubelle.

Informations sociales

RIPAME

Pour rappel, le Ripame (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants) est ouvert aux parents, assistants maternels et gardes à domicile.

En tant que parent ou futur parent, il vous informe et vous conseille sur les modes d'accueils existant de votre secteur, vous accompagne dans vos démarches liées à l'accueil de votre enfant (le premier entretien avec l'assistante maternelle, le contrat de travail,...), vous soutient dans votre rôle d'employeur.

En tant qu'assistant maternel ou garde d'enfants à domicile, il vous propose un soutien dans votre métier, vous informe sur les conditions d'exercice, les possibilités de formation et les aides auxquelles vous pouvez prétendre, il vous accompagne dans votre statut de salarié.

Des temps forts sont régulièrement organisés par le ripame: soirées débat, soirées à thèmes, spectacles pour les 0-3 ans, actions de professionnalisation pour les assistantes maternelles.

Retrouvez toute l'actualité du Ripame sur le site internet de la mairie de Romillé.

Contact : Adeline Marquet, animatrice du Ripame, vous reçoit sur rendez-vous les lundis, mardis et vendredis après-midi de 13h30 à 17h à la maison de la petite enfance de Romillé et le dernier mardi après-midi de chaque mois à la mairie de Miniac-sous-Bécherel.

Mail : ripame@sipenfance.fr

Tel : 02.99.68.27.52

Grippe saisonnière : « La grippe, ce n'est pas rien. Alors, je fais le vaccin. »

Pour se protéger et protéger les autres :

La grippe saisonnière est une maladie qui peut entraîner des complications graves voire mortelles pour les personnes à risques.

Le vaccin est le meilleur moyen de ne pas être malade et d'éviter les risques liés à la grippe.

Il faut compter environ 15 jours pour l'efficacité du vaccin.

La vaccination est à renouveler chaque année.

Le vaccin est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie pour les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes souffrant de certaines maladies chroniques.

L'institut de veille sanitaire estime à 2 000 le nombre de décès évités chez les seniors chaque année grâce à cette vaccination.

Toutes les infos sur www.ameli-sante.fr ou au **36 46** (prix d'un appel local depuis un poste fixe sauf surcoût imposé par certains opérateurs).

Opération de récupération de papier par l'association « la Rencontre »

L'association « la Rencontre » est une association départementale d'entraide des personnes accueillies à la protection de l'enfance.

Elle regroupe les personnes qui dans leur jeunesse ont été accueillies dans les services de la Protection de l'enfance et qui souhaitent être aidées dans les actes de la vie (accès à la vie active, aide dans les démarches administratives) et rencontrer d'autres personnes ayant vécu le même parcours.

Cette association lance une opération de **récupération de papier : journaux, magazines, (même sous film plastiques, publicités diverses, annuaires téléphoniques), écrits couleurs (papiers de bureau imprimés en couleur ou en noir et blanc, papiers teintés dans la masse (chemises, dossiers) enveloppes à fenêtre.**

La revente de ces papiers permettra à l'association de financer des projets d'animations etc.

Mme Mordrelle Marie-Claude, correspondante locale de cette association propose de procéder à cette collecte et les acheminer à l'association.

Merci de déposer vos sacs à la mairie aux heures **d'ouverture**.

Courriel : adepape35larencontre@orange.fr

02 99 54 18 64

Informations

Liste électorale

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre.

Votre inscription prendra effet au 1^{er} mars pour les élections départementales de mars.

Venir muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Commerces

LE JARDIN DU BIGNON,

Ouvert du lundi au samedi, de 14h30 à 18h30

vous présente ses deux formules :

- cueillette de vos légumes directement au jardin,
- préparation de votre panier.

Contact au 06.79.55.04.70

Les légumes de saison, sains et naturels, vous attendent, ainsi que les pommes, poires et kiwi....

L'épicerie Chapelloise

Samedi 13 et dimanche 14 décembre



Dégustation de nouveaux produits

- La gamme des vins de Touraine (Xavier Frissant)

- Les produits gourmands de la Maison Le Guen
« restons tradition, mangeons breton »



Au plaisir de passer un agréable moment ensemble !!!

Patrick et Evlyne Thomas 20 rue de Montmuran à La chapelle Chaussee

Horaires :

Mairie :

Lundi : fermé au public
Mardi : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 15 h 30
Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : fermé au public
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00

Renseignements ☎ 02 99 45 88 18

✉ mairie@lachapellechaussee.com

Pour les fêtes de Noël : nouveaux horaires :

Mardi 23 décembre : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 15 h
Mercredi 24 décembre : **fermé**
Samedi 27 décembre : 9 h à 12 h
Mercredi 31 décembre : 9 h à 12 h 30.

Agence postale : à partir du 01 novembre 2014

Lundi : fermé au public
Mardi : 15 h 00 à 18 h 00
Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00
Jeudi : 15 h 00 à 18 h 00
Vendredi : 15 h 00 à 18 h 00
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00
Renseignements ☎ 02 99 45 88 54

Pour les fêtes de Noël : nouveaux horaires :

L'agence postale sera fermée du 29 décembre au 03 janvier inclus.

Bibliothèque :

Mardi : 16 h 45 à 18 h 00
Mercredi : 10 h 00 à 12 h 00 (vacances scolaires)
14 h 00 à 18 h 00
Samedi : 10 h 00 à 12 h 30
Renseignements ☎ 02 99 45 87 60

Retrouvez toutes les délibérations sur le site internet www.lachapellechaussee.com et affichées sur le panneau près de la mairie.